



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Trésor

DIRECTION GÉNÉRALE

SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TOKYO



ECHOS AGRO

JAPON-COREE DU SUD

N°33- Avril 2019

SOMMAIRE

I- **Actualités économiques et commerciales**

1- Japon

- Les exportations de vins et de fromages français poursuivent leur progression
- Négociations avec les Etats-Unis : sous la pression des menaces américaines sur les exportations japonaise d'automobiles, un possible accord fin mai malgré les réticences japonaises du parti libéral démocrate au pouvoir sur le secteur agricole
- Viande bovine : le commissaire européen à l'agriculture exhorte le Japon à lever les restrictions sur le bœuf

2- Corée du Sud

- La diminution de la consommation de viande de porc au profit de la viande de volaille se confirme

II- **Actualités sanitaires**

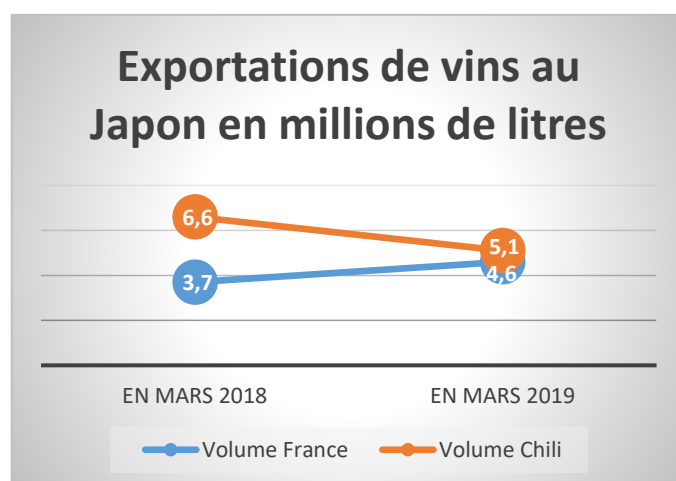
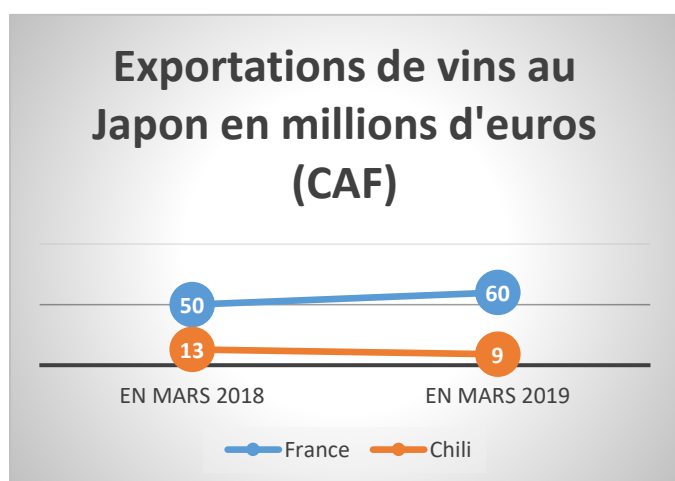
- Peste porcine africaine : diminution de la production mondiale, hausse des cours et renforcement des mesures de prévention et de lutte au Japon et en Corée du Sud
- Corée du Nord : Rationnement alimentaire drastique selon l'ONU
- Corée du Sud : l'OMC confirme la légalité de l'interdiction d'importer des produits alimentaires en provenance de Fukushima

I- Actualités économiques et commerciales

1- Japon

➤ Les exportations de vins et de fromages français poursuivent leur progression

Les exportations françaises de vin continuent leur progression entamée après l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique UE-Japon (APE) le 1^{er} février 2019. Par rapport au mois de mars 2018, les exportations ont progressé en valeur et quantité de 20% passant ainsi de 50 à 60 millions d'euros. L'écart se creuse donc avec les vins chiliens en net recul au mois de mars 2019. Les exportations chiliennes ont baissé de 30% en valeur au mois de mars 2019 par rapport à mars 2018 passant de 13 à 9 millions d'euros et de 25% en volume avec une baisse de 1.5 millions de litres.



Les exportations françaises de fromages sont en hausse au mois de mars 2019 par rapport à mars 2018 avec une augmentation globale de 400 000€ (+9%). Ce bon résultat provient avant tout de la progression de 100 000€ (+115%) des fromages à pâte persillée, des fromages fondus ni râpés ni en poudre (+80 000€, +4%) ainsi que de la catégorie douanière autres fromages (+350 000€, +20%). Ces 3 catégories compensent la baisse des exportations au mois de mars 2019 de caillebotte (-70 000€, -14%) et de fromages destinés à être utilisés comme matériau pour le fromage fondu (-70 000€, -70%), par rapport à mars 2018.

➤ Négociations avec les Etats-Unis : un possible accord fin mai malgré les réticences du parti libéral démocrate

Dans un contexte de perte de parts de marché des produits agricoles américains au Japon et sous la pression des agriculteurs américains dont c'est un des premiers marchés, le Directeur du Conseil National Economique américain Larry Kudlow est déterminé à signer [un accord bilatéral entre les Etats-Unis et le Japon d'ici fin mai](#) lors de la visite d'Etat de Donald Trump à Tokyo. Cet accord a pour but de combler dans un premier temps l'écart tarifaire qui se creuse avec les pays signataires du partenariat Trans-Pacifique (TPP-11) dont les Etats-Unis se sont retirés en 2017, mais aussi les Etats-membres de l'UE engagés dans l'Accord de partenariat économique (APE) UE-Japon. Dans un second temps, il est question pour les américains de dépasser les avantages tarifaires obtenus par les pays du TPP-11 et de l'APE UE-JP, en obtenant des baisses de droits de douane plus intéressantes ou en les appliquant à d'autres produits. [Le parti libéral démocrate \(PLD\), dont est issu le Premier ministre japonais Shinzo Abe, a adopté une résolution](#) le 12 avril demandant au gouvernement de ne pas signer d'accord qui serait uniquement favorable aux Etats-Unis et de ne pas céder à une baisse tarifaire supérieure à celles octroyées dans le cadre de l'APE UE-Japon et du TPP-11. Malgré cette résolution du PLD, Shinzo Abe continue d'afficher sa bonne entente avec Donald Trump en vue de la visite du Président américain prévue fin mai. Il a en effet insisté auprès des organisateurs du tournoi de sumo de Tokyo pour être placé près du président américain lorsque [ce dernier remettra la Trump cup au gagnant](#). Il est également prévu qu'ils jouent ensuite au golf ensemble.

- Viande bovine : le commissaire européen à l'agriculture exhorte le Japon à lever les restrictions sur le bœuf (source AFP)

En amont de la ministérielle agricole du G20, le commissaire européen à l'Agriculture, Phil Hogan, a exhorté vendredi le Japon à ouvrir son marché aux importations de viande de bœuf pour l'ensemble de l'UE, plusieurs Etats membres étant toujours soumis à un embargo lié à l'épisode d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) pourtant clôturé depuis plusieurs années. Le Japon avait banni en 1996 les importations de bœuf britannique pour cause d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), avant d'étendre l'interdiction à l'ensemble de l'UE en 2000. Bien que l'ESB ait été éliminé depuis 2005 dans tous les Etats membres de l'UE, le Japon n'a pas pour autant rouvert son marché à tous. Et pour la viande de bœuf, comme pour tous les autres produits agricoles, les autorités japonaises exigent de négocier séparément avec chacun des Etats membres. A ce jour seuls l'Autriche, la Grande-Bretagne, le Danemark, la France, l'Italie, l'Irlande, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède peuvent exporter de la viande bovine de moins de 30 mois. L'Irlande, comme les Etats-Unis et le Canada, vient de passer avec succès l'examen de la Food safety commission (FSC) et va donc bientôt pouvoir exporter de la viande de bœuf sans limite d'âge. La France espère la même issue pour sa propre demande d'ici la fin de l'année, son dossier devant être examiné par la FSC très prochainement.

2- Corée du Sud : La diminution de la consommation de viande de porc au profit de la viande de volaille se confirme

Probablement du fait de la hausse des cours, la diminution des exportations françaises de viande porcine se poursuit au mois d'avril avec des exportations en baisse de 20% en quantité et 26% en valeur par rapport au mois d'avril 2018. Cette dynamique négative est partagée par d'autres pays comme la Belgique (-95% par rapport à avril 2018) ou la Finlande (-10% par rapport à avril 2018). La filière porcine espagnole en revanche fait figure d'exception parmi les pays exportateurs de viande porcine en Corée du Sud en maintenant sa dynamique positive d'exportations avec une hausse de la quantité exportée en avril 2019 de 23% par rapport à avril 2018.

Cette baisse générale des importations coréennes de porc est contrebalancée par une forte hausse des importations de viande de volaille. En effet, le Brésil a exporté 1,7 millions de kg en plus ce mois-ci qu'en avril 2018 et la Thaïlande 900 000 kg. Cela confirme donc les prévisions de transfert de la consommation de viande porcine vers une consommation de viande de volaille annoncées dans le précédent Echo Agro.

II- Actualités sanitaires

- **Peste porcine africaine : diminution de la production mondiale, hausse des cours et renforcement des mesures de prévention et de lutte au Japon et en Corée du Sud**

Pour la première fois depuis 10 ans, [la production mondiale de viande est en baisse](#), conséquence directe de l'épidémie de peste porcine africaine. En effet, le cheptel chinois de porcs vivants a diminué de 20% depuis le début de l'année en raison de l'épidémie en Chine qui touche 31 des 33 subdivisions territoriales de la Chine. Cette raréfaction de l'offre en Chine, plus gros importateur de porc au monde, oblige les acheteurs à augmenter leurs importations ce qui provoque une [hausse des cours du porc](#). En dépit d'une réserve de viande porcine établie en 2007 par le gouvernement chinois afin de contrer les effets sur les prix d'une telle crise, le prix du porc au kg a augmenté en Chine de 27% passant de 11.9 yuan en février à 15.1 yuan en avril. Aucun vaccin contre le virus de la peste porcine africaine n'existe à l'heure actuelle mais la Chine investit dans cette voie qui lui permettrait d'enrayer l'épidémie. Sur le plan commercial en revanche, si la Chine venait à vacciner son cheptel, elle serait contrainte d'arrêter ses exportations, la plupart des pays refusant d'importer depuis un pays qui pratique la vaccination et qui ne peut de fait pas retrouver son statut indemne vis-à-vis de la maladie. Mais ce faisant, la Chine pourrait assurer son autosuffisance en viande de porc.

La Corée du Sud et le Japon sont à ce jour indemnes de peste porcine africaine, mais le Japon fait face depuis septembre dernier à une épidémie de peste porcine classique, forme moins virulente que la forme africaine, qui a démarré dans la province de Gifu. Ces deux pays doivent toutefois faire face à un afflux de touristes chinois qui transportent dans leurs bagages divers produits transformés à base de viande de porc, parfois contaminés par le virus de la peste porcine africaine. Plus de [40 000 cas de viande transportée illégalement](#) par des touristes chinois au Japon ont été détectés dont 13 de viande contaminée par le virus de la peste porcine africaine. Depuis le 22 avril, le Japon a donc renforcé les sanctions à l'encontre des voyageurs qui introduiraient sur son territoire de la viande ou des produits dérivés (jambon, saucisses...) sans avoir effectué les formalités sanitaires dans le pays d'origine et sans les avoir déclarés en douane à l'arrivée : 7500€ d'amende et 3 ans d'emprisonnement sont ainsi encourus. De la même façon en Corée du Sud, après la découverte à 15 reprises dans les aéroports voyageurs transportant de la viande contaminée, les pénalités ont été revues à la hausse tout début mai : l'amende a été augmentée à 3800€ lors d'une première infraction et 7600€ en cas de récidive. De plus, le ministère coréen en charge de l'agriculture (MAFRA) a sensibilisé les éleveurs coréens pour qu'ils ne nourrissent plus les porcs avec des résidus alimentaires, souvent source de contamination, et un système d'aides de l'Etat sera mis en place pour installer des clôtures protégeant les élevages contre les sangliers qui propagent souvent le virus.

➤ **Corée du Nord : Rationnement alimentaire drastique selon l'Onu**

Les pires récoltes agricoles depuis 10 ans ont été enregistrées en Corée du Nord, où le rationnement alimentaire a été encore accentué et où la situation pourrait empirer sans aide internationale, selon un rapport de l'ONU publié le 3 mai. Environ 10,1 millions de Nord-Coréens - soit 40% de la population - souffrent de malnutrition, indique ce document réalisé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Programme alimentaire mondial (PAM). Des experts des deux organisations de l'ONU se sont rendus en Corée du Nord en novembre 2018 et avril 2019, pour inspecter des coopératives agricoles, des zones urbaines et rurales et des centres de distribution. Ils ont découvert que les rations alimentaires avaient été réduites à 300 grammes par personne par jour depuis janvier, contre 380 grammes pour la même période en 2018. De nombreuses familles ne bénéficient que de très peu de protéines et ne survivent qu'avec un régime essentiellement composé de riz et de chou.

➤ **Corée du Sud : l'OMC donne raison à la Corée du Sud pour ses mesures de restriction prises à l'encontre de certains produits alimentaires japonais suite à l'accident de Fukushima**

Suite à l'accident survenu le 11 mars 2011 à la centrale nucléaire japonaise de Fukushima Dai-ichi, la République de Corée avait pris des mesures d'interdiction et d'essais additionnels à l'encontre de certains produits agroalimentaires importés du Japon, mesures qui ont ensuite évolué. Le Japon avait contesté ces mesures devant l'OMC en demandant en mai 2015 l'établissement d'un Groupe spécial pour l'examen de sa plainte. Dans son rapport rendu le 22 février 2018, le Groupe spécial donnait raison à la Corée pour les mesures de restriction mises en place en 2011, mais pas pour leur maintien ni l'adoption de nouvelles restrictions en 2012 et 2013. En avril 2018, la Corée puis le Japon ont fait appel de cette décision. Le rapport rendu par [l'Organe d'appel le 11 avril 2019 conclut que l'ensemble des mesures adoptées en 2011, 2012 et 2013 par la Corée et contestées par le Japon sont compatibles avec l'accord SPS](#), et rejette donc une partie des conclusions du Groupe spécial. L'Organe d'appel ne s'est toutefois pas prononcé sur la bonne application du principe de précaution, considérant que ni la Corée ni le Japon n'avaient justifié les mesures prises avec ce principe.

Le ministre japonais des Affaires étrangères Taro Kono a déclaré en réponse « *Il n'y aura aucun changement dans la volonté du Japon de voir la Corée du Sud lever toutes les restrictions, et nous continuerons à dialoguer avec la Corée du Sud* ». En effet, selon le gouvernement japonais, cette interdiction est infondée car comme l'a dit en conférence de presse le secrétaire en chef du cabinet japonais Yoshihide Suga « *Le premier essai a confirmé que les aliments japonais sont sûrs et conformes aux normes de sécurité, et ce fait n'a pas changé* ». Les restrictions pratiquées par la Corée sur les produits alimentaires japonais est partagée par 23 pays, principalement en Asie. La Chine interdit même les importations alimentaires en provenance de Tokyo et Chiba en plus de Fukushima. L'UE a pour sa part mis en place un système de contrôles renforcés pour les produits les plus sensibles venant des préfectures les plus touchées, qui se limite désormais presque exclusivement à certains produits de la pêche et végétaux (herbes sauvages et champignons

essentiellement). L'impact économique de l'interdiction partagée par ces 23 pays reste cependant limité. En effet, la Thaïlande, principale importatrice des produits alimentaires (presque exclusivement des produits de la mer) de la préfecture de Fukushima a malgré tout maintenu ses importations de thons blancs et roses (1 900 000€ en 2008, 1 800 000€ en 2018) et capte toujours 90% des produits en provenance de Fukushima.

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional de Tokyo (adresser les demandes à sabine.hofferer@dgtresor.gouv.fr).

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique Régional s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteurs : Jean-Christophe BROLY et Gaël THEVENOT – SER de Tokyo et SE de Séoul

Revu par : Sabine HOFFERER et Christel PERIDON - SER de Tokyo

Version du 15/05/2019

Version originelle